

**Ecole chercheurs, Pour et sur le développement régional
25-28 mai 2010**

Quelle est l'échelle pertinente pour les territoires d'innovation ? Application aux entreprises de l'agroalimentaire.

Delphine Gallaud ♣, Michel Martin ♣, Corinne Tanguy ♣, Sophie Reboud ♣
Delphine.Gallaud@enesad.inra.fr, Michel.Martin@enesad.inra.fr, Corinne.tanguy@enesad.inra.fr,
Sophie.Reboud@escdijon.eu

♣ INRA, AGROSUP, CESAER (UMR 1041), 26 bd du docteur Petitjean, 21000 Dijon, France,
♣ CEREN, Groupe ESC Dijon Bourgogne, 29 rue Sambin, 21000 Dijon, France.

Résumé :

Divers rapports montrent que les compétences clés des territoires, leurs ressources spécifiques ne sont plus matérielles et liées au territoire physique, mais de plus en plus immatérielles et liées au territoire organisé. L'objectif de notre communication consiste à analyser la manière dont les entreprises de l'agroalimentaire construisent des ressources pour innover et, ce faisant, développe un territoire d'innovation qui « déborde » fréquemment en dehors des limites administratives de la région. Pour ce faire, nous mobiliserons l'enquête communautaire sur l'innovation (CIS 4). À partir de ces données, nous construisons une typologie des entreprises des IAA.

L'objectif de la communication :

Le sommet de Lisbonne en 2000 a donné comme objectifs aux différents pays de l'Union de faire de l'Europe « l'économie fondée sur la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde ». Depuis 2007, l'Union Européenne cherche à impulser le développement de politiques d'innovation au niveau régional, considéré comme le plus pertinent pour assurer le développement des territoires. L'innovation devient le facteur clef de la croissance économique et du développement des territoires.

En France, la DIACT¹ a retenu la méthode élaborée par Prager (2008) qui propose une batterie d'indicateurs dont l'intérêt est de permettre des comparaisons inter régionales au niveau national et européen des potentiels d'innovation. Les tableaux de bord ainsi construits permettent souvent de mesurer d'un côté les inputs d'innovation, principalement les dépenses de R&D, et de l'autre les outputs, nombre total de brevets déposés entre autres. Or, il ne suffit pas que le potentiel scientifique et technique d'une région soit important pour que les connaissances soient transformées en innovation. Cohen et Levinthal (1989) ont mis en évidence la dimension collective de l'innovation et le fait qu'au delà d'un potentiel interne

¹ Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale

en R&D, les firmes doivent être en mesure de s'approprier des connaissances externes et de développer des processus d'apprentissage collectifs. De façon complémentaire, certains travaux abordent la question de l'interaction innovation-territoire grâce aux concepts de learning region (Florida, 1995).

Des compétences en matière de politique d'innovation ont été déléguées aux régions, pensées comme le niveau administratif le plus pertinent pour agir sur le développement des territoires. Cette dynamique rejoint les travaux théoriques développés antérieurement, depuis les districts industriels (Beccattini, 1979) qui ont mis en évidence l'importance de l'insertion des entreprises dans un tissu local/régional, poursuivis par les approches en terme de milieux innovateurs (Camagni, Maillat, 2006) de systèmes régionaux d'innovation, de clusters (Porter, 1998) et plus récemment de pôles de compétitivité. Toutes ces approches soulignent l'importance de la proximité tant géographique qu'organisationnelle entre les acteurs de manière à construire des ressources spécifiques dans les territoires concernés. Mais leur principale limite est de peiner à qualifier la frontière de ces territoires, qui est souvent assimilée à l'espace administratif de la région.

Notre objectif dans cette communication sera donc de chercher à mesurer l'échelle géographique pertinente de ce que nous définirons comme le territoire d'innovation de l'entreprise (Héraud, 2003).

Originalité du sujet au regard de la question du développement régional et territorial

L'originalité de notre approche est de considérer le territoire d'innovation comme la résultante de l'action des entreprises à travers la localisation de leurs partenaires de coopération et non comme un acteur. Ainsi, nous nous appuyons sur l'approche de l'économie de la proximité (Gilly, Torre, 2000) pour ne pas prédéfinir l'échelle d'action des acteurs, mais les considérer comme situés, ce qui leur donne la capacité à la fois d'agir à proximité de leur localisation géographique et à distance en établissant des interactions fondées sur la proximité organisée.

Par ailleurs, notre travail vise à repérer si les territoires d'innovation des entreprises sont en cohérence avec l'espace administratif régional. Nous faisons l'hypothèse que ces territoires « débordent » l'espace de la région et que plus que la proximité technologique c'est le niveau du potentiel interne d'innovation d'une entreprise qui influe directement sur sa capacité à collaborer et donc à créer un territoire d'innovation étendu.

La méthode

Pour mener ce travail, nous mobiliserons l'enquête communautaire sur l'innovation (CIS4) (qui porte sur la période 2002-2004), nous travaillons sur 3977 entreprises françaises des industries agroalimentaires. Au niveau national, l'enquête innovation CIS permet de disposer d'indicateurs d'innovations technologiques et d'identifier les partenaires de coopération par type (entreprise : fournisseurs, clients, consultants, université, organisme de recherche) en distinguant la proportion de partenaires localisés dans la même région ou hors de la région.

Nous utilisons une méthode d'analyse de données : l'analyse des correspondances multiples suivie d'une classification hiérarchique, dans le but de construire une typologie des entreprises des IAA en fonction de la capacité des entreprises agroalimentaires à se mettre en relation avec d'autres entreprises ou organismes dans la perspective d'innover. Celle-ci est

déterminée avant tout par le potentiel interne de R&D et qualité et l'organisation des entreprises. Nous testons ici, si à travers une évaluation « partielle » de ce potentiel et mettons en évidence un lien entre potentiel et capacité de nouer des collaborations en territorialisant ces relations et en prenant en compte l'ensemble des types d'innovation.

Les résultats attendus :

Notre objectif est de caractériser le territoire d'innovation des entreprises et de montrer la variété de ces territoires à partir de la typologie construite. Nous souhaitons mettre en évidence pour chaque classe d'entreprise leur territoire d'innovation « technologique » et leur territoire d'innovation « organisationnel » en examinant comment ces territoires s'articulent avec l'espace régional.

Bibliographie :

Beccattini, G., (1979), Dal settore industriale al distretto industriale : alcune considerazioni sull'unità di indagine della politica industriale, *Revista di economia e politica industriale*.

Camagni R., Maillat D., (2006), Milieux innovateurs Théories et politiques, *Economica*, 502p.

Cohen W.M., Levinthal D.A., (1989), "Innovation and learning : the two faces of R/D", *Economic Journal*, volume 99, septembre, pp 569-596.

Florida, 1995, « Toward the learning region », *futures*, vol. 27, n°5, pp 527-536.

Gilly A., Torre A., 2000, *Dynamiques de proximité*, L'Harmattan, 301p.

Héraud J.A., 2003, Région et innovation, in Mustar P., Penan H., *Encyclopédie de l'innovation*, Paris, *Economica*, pp 645-664

Prager J.C. 2008, Méthode de diagnostic du système d'innovation dans les régions françaises, Étude réalisée par l'Agence pour la Diffusion de l'Information Technologique pour le compte de la Direction Générale des Entreprises

Porter M., (1998), « Cluster and competition, new agendas for companies government and institutions », *Harvard business Review*, *Book serie*, Boston, 289-308.

Mendez A., Mercier D., (2006), « Compétences-clés de territoires. Le rôle des relations interorganisationnelles », *Revue Française de Gestion* n°164, pp 253- 275.